

Les projets de recherche

Huit projets ont été retenus sur 21 propositions. Les quatre axes de l'appel à propositions de 2010 sont très inégalement couverts par les recherches retenues. L'axe « Paysage et participation » est le mieux représenté avec la moitié des projets. Les autres recherches retenues montrent soit un intérêt pour la question des indicateurs permettant de qualifier les processus d'évolution des paysages, soit une ouverture prometteuse sur la question du rapport économie/paysage, ou bien celle de l'apport du paysage à la compréhension de la biodiversité.

Enfin, le thème « Changement climatique, politiques énergétiques et paysage » est quant à lui orphelin de projet bien qu'il représente un enjeu considérable. Ceci est regrettable mais gageons que l'avenir permettra de combler cette lacune.

L'enjeu du paysage commun

Cette recherche action propose d'interroger ce qui fonde le paysage du point de vue des politiques publiques, mais aussi des habitants d'un territoire. Elle cherche ainsi à comprendre ce qui fait paysage pour les usagers d'un espace urbain mais aussi comment la notion de paysage est mobilisée dans les politiques urbaines, et plus particulièrement dans les projets urbains menés dans des quartiers populaires de banlieue en France et aux Etats-Unis. L'hypothèse est que le paysage urbain peut être un langage commun favorisant la construction d'identités territoriales et le développement de formes d'appropriation et de pratiques collectives pour ses habitants et ses usagers. L'enjeu est de questionner en quoi le paysage urbain peut être une dimension constitutive des projets urbains durables et en quoi il renouvelle la participation des habitants.

Emeline Bailly
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) Vincennes
emeline.bailly@cstb.fr

Dynamiques des Évolutions paysagères, gestion participative et Perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM)

L'objectif de ce projet est d'apporter au Parc Naturel Régional de Camargue une aide à la réflexion sur la politique paysagère de la Camargue, de contribuer à la production de la charte paysagère que le Parc s'est engagé à produire dans le cadre du renouvellement de son classement, d'éclairer les conditions et moyens d'une gestion participative des paysages et enfin d'intégrer la question des paysages des Salins et de Beaucaud à la gestion globale du paysage Camarguais.

Alain Dervieux
ESPACE (UMR 7300) - équipe DESMID CNRS
Aix Marseille Université
alderv.desmid@wanadoo.fr

Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative

Ce projet souhaite explorer les enjeux présents et futurs du lien entre paysage et développement durable, à travers deux axes de travail : une évaluation des expériences de participation dans le champ du paysage ainsi qu'une réflexion sur l'émergence d'une participation créative. Il s'agit de solliciter l'imaginaire et l'imagination des citoyens pour proposer des solutions, comme forme nouvelle de participation favorable à la mise en œuvre à l'échelle territoriale de la Convention Européenne du Paysage (2000).

Yvette Lazzeri
CERIC,
Aix Marseille Université
yvette.lazzeri@univ-amu.fr

Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables

Les paysages urbains et périurbains fournissent des informations sur le type de relation entre ville et nature, ville et histoire, ville et société et sur les représentations et conceptions qui les sous-tendent. À la croisée des faits techniques, sociaux, culturels, naturels, économiques, ils portent aussi la marque de l'époque, son idéologie, ses représentations, ses usages qui l'ont façonné. Les enjeux liés au développement durable et à la convention européenne des paysages induisent une dynamique d'évolution de ces espaces et de la manière d'agir sur eux, notamment face à la question de la gestion durable de ces espaces et de la participation des acteurs locaux (politique, habitant et technicien) à la fabrication et la gestion de leur territoire.

Marie-Jo Menozzi
Docteur en anthropologie, consultante
marie-jo.menozzi@orange.fr

Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes

L'objectif de ce projet est d'interroger et d'expérimenter la participation paysagère à travers deux projets de recherche-action menés respectivement sur les territoires de Villandry et de Lignièrres de Touraine en Indre-et-Loire et des séminaires de confrontation réunissant des chercheurs et des paysagistes afin de répondre à la question suivante : « La participation renouvelle-t-elle les pratiques paysagistes et plus spécialement le projet de paysage ? Et si oui, comment ? »

David Montembault
Institut National d'Horticulture et de Paysage (INHP) Angers – Agrocampus Ouest
david.montembault@agrocampus-ouest.fr

Paysage et étalement urbain : dynamiques physique et culturelle et modélisation (PAYTAL)

Ce projet étudie les liens entre l'étalement urbain et l'évolution des paysages. L'objectif est de fournir un outil d'interprétation des paysages et de le relier aux formes de l'étalement urbain. Cet exercice permet non seulement de capturer une information sur les paysages plus riche que les taxonomies classiques, mais aussi d'inférer de nouvelles connaissances.

Julien Salanie
Institut National d'Horticulture et de Paysage (INHP) Angers – Agrocampus Ouest
julien.salanie@agrocampus-ouest.fr

Paysages des Franges Périurbaines – Représentations, Indicateurs, Outils (PFP-RIO)

Ce projet a pour objectif de pallier le manque de connaissances concernant les paysages ordinaires des franges urbaines, et plus particulièrement dans un effort important de formalisation des résultats devant déboucher sur la proposition de descripteurs et indicateurs qui permettent de rendre compte de la manière dont ces paysages et leurs dynamiques sont qualifiés. L'objectif est également d'éclairer les modes possibles de mise en œuvre des politiques de gestion, d'aménagement et de protection des paysages dans ces espaces, et plus généralement des politiques de développement durable, dans le souci de favoriser à travers elles l'implication des populations.

Richard Raymond
CNRS (UMR 7533)
LADYSS
ric_raymond@yahoo.com

Dynamiques paysagères et perceptions des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la Trame Verte et Bleue ? (INTERFACE)

En abordant la question de la Trame Verte et Bleue (TVB) par le prisme de l'arbre hors forêt (AHF) comme élément d'interfaces multiples, ce projet met en évidence le jeu des acteurs ainsi que la diversité des perceptions et des discours. A travers l'exemple de l'AHF, il s'agit d'analyser comment les acteurs locaux s'approprient les directives liées à la TVB en matière de biodiversité et paysage, ou tentent de les instrumentaliser au nom de l'aménagement du territoire ou du développement durable.

Sylvie Guillerme
CNRS, Laboratoire GEODE (UMR 5602),
Université Toulouse Le Mirail,
sylvie.guillerme@univ-tlse2.fr

Organisation

COMITÉ D'ORIENTATION

En collaboration avec le conseil scientifique, il définit les orientations du programme et valide les textes appelant la communauté scientifique à des propositions de recherche ; il sélectionne les projets de recherche, selon leur pertinence par rapport aux politiques publiques après évaluation et classement des propositions par le conseil scientifique ; il propose la mise en place d'activités d'animation, d'évaluation et de valorisation des travaux de recherche.

Présidé par le Chef du service de la recherche du MEDDE, il se compose de représentants des différentes directions et services déconcentrés de ce ministère, mais également des ministères en charge de l'agriculture, de la recherche, de la culture et de la communication, d'agences et d'offices (ONF, etc.), de quelques associations (CAUE, FPNR, paysagistes conseils de l'Etat, etc.) de représentants de collectivités locales (Ville de Paris) et du Président du Conseil Scientifique.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique appuie le comité d'orientation.

À ce titre :

- il traduit en termes scientifiques les orientations définies par le comité et propose les textes appelant la communauté scientifique à des propositions de recherche ;
- il expertise les projets de recherche, en les classant selon leur excellence scientifique et leur adéquation ;
- il propose des activités d'animation, d'évaluation et de valorisation des travaux de recherche.

Présidé par Yves Luginbühl (LADYSS-CNRS, Paris), il se compose de Marc Antrop (Université de Ghent, Belgique), Serge Briffaud (EnsapBx, Bordeaux), Marianne Cohen (LADYSS-CNRS, Paris), Christian Dautel (École Supérieure des Beaux-Arts, Angers), Josefina Gómez-Mendoza (Université Autonome de Madrid, Espagne), Philippe Guttinger (Université de Paris X-Nanterre), Peter Howard (Landscape Research Group, Royaume-Uni), Yves Michelin (ENITA, Clermont-Ferrand), Raffaele Milani (Université de Bologne, Italie), Bas Pedrolí (ALTERRA, Pays-Bas), Jean-Michel Salles (INRA, Montpellier), Monique Toubanc (ENSP, Versailles), Chris Younes (ENSA la Villette, Paris).

Contacts

Responsable du programme

Gérard Guillaumein

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Commissariat général au Développement Durable

Direction de la Recherche et de l'Innovation

Tour Voltaire 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 33 51

Courriel : gerard.guillaumein@developpement-durable.gouv.fr

Animation du programme

Stéphane Ruellan



www.provaltis.com

19 avenue d'Estienne d'Orves

91260 Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 44 85 00

pdd@provaltis.com

Site Internet du programme :

www.paysage-developpement-durable.fr



PROGRAMME DE RECHERCHE 2010-2014



PAYSAGE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

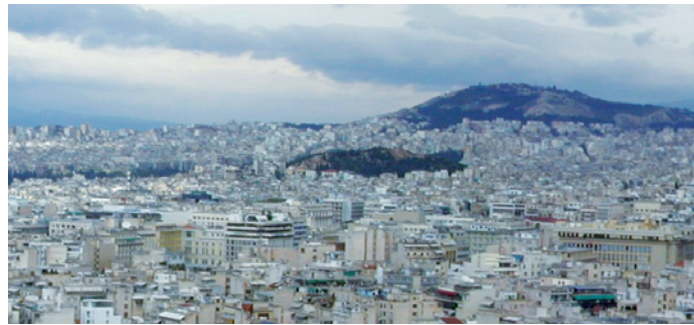
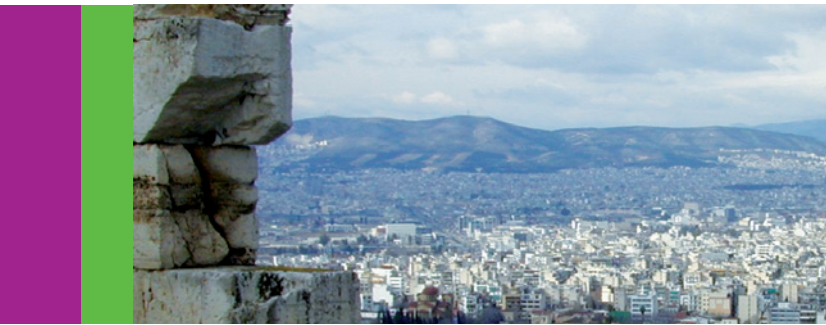
Avant-propos

Le paysage appartient au langage commun : tout le monde parle du paysage à partir de son histoire personnelle, de sa culture et de sa sensibilité. Il peut s'agir des paysages de l'enfance, des paysages quotidiens du lieu de sa résidence ou de son travail, des paysages qui défilent à l'occasion des déplacements, des paysages des voyages et des lieux de vacances, etc.

Qu'ils soient d'exception, au sens des sites classés au patrimoine culturel de l'Unesco, ou « ordinaires » – ruraux, de montagne, de forêts, de zone côtière ou de territoires plus fortement anthropisés (ville dense, périurbain, zones d'activités économiques), les paysages forment une réalité extrêmement variée et différenciée.



d'évolution des paysages. Il met l'accent sur la dimension économique – services rendus des paysages. Il doit également permettre l'engagement de recherches finalisées sur des terrains en vraie grandeur et notamment l'évaluation de méthodes innovantes d'aménagement paysager ou d'articulation entre aménagement paysager et mesures en faveur d'objectifs environnementaux (biodiversité, qualité de vie et représentation sociale), ou de gouvernance (participation). Il consacre une part importante à la dimension urbaine, notamment sur le péri-urbain.



Le développement durable s'est, lui, davantage imposé depuis quelques années dans les discours des politiques et des médias, élargissant la notion d'environnement vers des composantes sociales et économiques.

La rencontre du paysage et du développement durable semble, a priori, aller de soi : les deux notions ayant l'ambition d'exprimer une vision globale de l'environnement, dans la durée. Mais est-ce si évident ?

Le programme de recherche « Paysage et développement durable » (PDD) invite les chercheurs à se pencher sur les relations et interactions entre ces deux notions complexes du point de vue scientifique tout en intégrant les grandes orientations de la Convention européenne du paysage, entrée en vigueur en France le 1^{er} juillet 2006.

Ce programme s'inscrit dans le prolongement des programmes précédents (Paysages et Politiques Publiques et le premier programme PDD de 2005) visant à éclairer la décision publique. Il focalise plus précisément la réflexion sur la durabilité des processus



Le paysage et le développement durable

La poursuite de l'effort de recherche sur le paysage, soutenue par le ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie, ne pouvait échapper à un approfondissement des relations entre le paysage et le développement durable. Les trois piliers du développement durable – développement, reproduction des ressources naturelles et équité sociale – demandent en effet que soit encore précisé l'apport du paysage à la question de la durabilité et que la recherche confronte les transformations matérielles des paysages et les manières de penser les ressources naturelles et leur redistribution équitable dans un processus de développement ; et bien évidemment réinterroger la notion même de développement, la pertinence de ses échelles – globale ou locale –, revenir sur la dimension économique du paysage qui n'est encore qu'explorée, malgré quelques avancées apportées par le précédent programme.

Cette autre signification de la ressource aboutit à celle de ressource sociale peu mobilisée dans l'aménagement alors qu'elle est peut-être à la source de la production de bien-être. Les recherches centrées sur la participation citoyenne prennent ainsi un relief essentiel.

Le développement durable a-t-il en effet infléchi la tendance à envisager le paysage comme une construction collective susceptible d'entraîner les sociétés vers le développement de procédures participatives permettant l'expression démocratique comme le suggère la Convention européenne du paysage ?

L'apport du paysage au développement durable, comme l'inverse, demandent ainsi que se poursuivent les avancées théoriques et méthodologiques que les divers programmes de recherche sur le paysage ont apportées.

L'animation scientifique

Elle repose sur des événements organisés à l'échelle du programme et des événements plus ciblés organisés dans le cadre des projets.

Les séminaires de programme visent à mieux structurer la communauté scientifique mobilisée autour de cette question. Un séminaire de lancement, visant à favoriser une connaissance mutuelle entre les porteurs de projet et les instances du programme, s'est tenu à Tours les 29 et 30 mars 2012. Un séminaire intermédiaire se tiendra en mai 2013 avec pour objectif d'analyser comment les travaux en cours peuvent éclairer la décision publique et les dispositions à prendre pour permettre le dialogue entre les scientifiques impliqués et les acteurs.

PDD2 co-organisera également, avec l'université de Bologne, le séminaire « The role of open spaces in the transformation of urban landscape », qui se tiendra à Berlin du 12 au 14 mars 2013 et où plusieurs recherches de PDD2 seront présentées.

Un colloque final, prévu en 2014, contribuera à la diffusion des apports du programme de recherche.

Les orientations du programme de recherche

L'appel à propositions engagé en 2010 repose notamment sur les résultats des programmes précédents et des constats issus de la mise en œuvre des politiques du paysage.

Le premier axe du programme vise à préciser **les processus d'évolution des paysages** (axe 1) dont la sémantique est déficiente et la compréhension difficile dans la diversité des échelles où ils s'exercent ; le rôle des indicateurs et des représentations sociales des paysages dans ces dynamiques devrait faire l'objet d'efforts conceptuels et méthodologiques.

Le second axe concerne **l'approche économique** (axe 2), déjà abordée dans le programme précédent, mais insuffisamment développée : face aux limites de l'approche économique classique et aux critiques fréquentes de la monétarisation, il est nécessaire de revenir sur une démarche qui envisage le paysage comme le produit d'une économie, s'interroger sur les services qu'un paysage rend à la société et sur les moyens de les mesurer, ou d'évaluer leur apport au bien-être social.

Force est de constater **des contradictions entre les politiques énergétiques et les politiques paysagères** (axe 3). Dans le cadre du changement climatique, il est nécessaire de s'interroger sur les interfaces entre les diverses échelles des politiques et les enjeux planétaires, explorer les pistes de l'économie d'énergie à l'échelle domestique et mieux comprendre politique énergétique et paysage.

Enfin, **le développement des expériences participatives** (axe 4) exige l'analyse de leur capacité à s'opposer localement à la mondialisation, du rôle de la diversité des sens du terme paysage, des contradictions entre les approches scientifiques et professionnelles et l'implication du public et l'examen des formes de participation, depuis l'information, la consultation à la médiation.